

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE
DE
29160 – CROZON**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

DATE DE CONVOCATION

14.02.2024

DATE D’AFFICHAGE

29.02.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	26
Votants	29

N° 007/2024

OBJET :

3 – URBANISME

3-2) Dénomination d'un espace public – pont de Kervéneuré

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Valérie Pitel avec procuration à Michel Galand
- Typhaine Velly avec procuration à Fanchon Le Monze

Formant la majorité des membres en exercice.

Clélia Gaudin a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services – Catherine Caparros, responsable des ressources humaines - Marina Ely, assistante de direction

Vu la délibération n° 97-2022 du 15 décembre 2022 approuvant la propriété du pont de Kervéneuré à l'actif de la commune de Crozon.

Il convient de dénommer le pont récemment restauré franchissant le ruisseau de Kerloc'h au niveau de la voie communale n° 3. Ce pont situé en limite des communes de Crozon et de Lanvéoc avait été construit en 1835-1836 par l'entrepreneur Alain Le Floc'h.

L'appellation proposée est « **Pont Kerveneure** », du nom du village le plus proche.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- approuve l'appellation proposée ;

- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 25 février 2024

Le Maire,

Patrick BERTHELOT



Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20240222-007-2024-DE
Date de télétransmission : 05/03/2024
Date de réception préfecture : 05/03/2024